

Les échos de Castelnaud



Bulletin Municipal d'informations N°24 - juillet 2014

DIM 13 JUILLET



SAM 02 / DIM 03 AOÛT

Culture, Terroir & Vin
à Castelnaud-de-Guers 02 & 03 août 2014



06/07 - 03/08 - 24/08 - 21/09

AU TEMPS DES FÉES ET DES MARQUIS...



Visites guidées et théâtralisées 2014

Les dimanches:
1 juin 17h
22 juin 17h
6 juillet 21h
3 août 17h
24 août 21h
21 septembre 17h



durée 2h

Gratuit
Une guide de 5-6 ans par session
Association Cie Les Rosses Moustiques

Départ Porte Minerve (en face superette)

renseignements 06 13 15 18 00

proposées par l'association Cie Les Rosses Moustiques en partenariat avec la municipalité

UN ÉTÉ D'ENFER!



EDITO



Très chers concitoyens,

Vous avez élu le 23 mars 2014 une nouvelle équipe municipale. Je voudrais avant tout propos remercier celles et ceux qui, en 2008 ont constitué le groupe « Pour Castelnau, un souffle nouveau », car sans eux, sans elles, sans leur engagement, quelle qu'ait pu en être la durée, quelle qu'ait pu être la raison de leur départ ou de leur non réengagement, la nouvelle équipe « Pour Castelnau, continuons ensemble » n'aurait pas pu être constituée. Merci donc à Christine et Priscilla, Jean-Pierre, Fabien, Hubert, Serge et Sébastien.

Elections locales

Des voies discordantes existant sur notre village, il convient de saluer l'ensemble des candidats de 2014, quel que soit le groupe auquel ils ont appartenu, éliminant ainsi une élection par défaut évoquée pendant un certain temps, pour laisser place à une expression démocratique.

Le nouveau mode de scrutin applicable à notre commune (+ 1000 hab) fixait le sort des trois derniers de chaque liste, qui étaient sûrs de ne pas être élus. Ils se sont donc engagés dans cette campagne, sachant que leur aventure serait terminée au soir du scrutin. Cette abnégation force le respect. Merci à Roland, Régine, Guy, mais aussi à Didier, Marie et Robert.

Le sort des trois premiers de chaque liste était lui aussi fixé. Soit ils se retrouvaient dans une large majorité (12 élus sur 15), soit dans une faible minorité (3 élus sur 15). Je remercie donc mes deux colistiers Virginie et Cédric, mais aussi Bernard, Céline et Michel qui ont eu le courage de prendre ce risque.

Les tendances nationales du 23 mars avec, ce que les médias ont qualifié de « vague bleue », ou plus près de nous les européennes avec cette vague « bleue marine » confirment bien que les municipales en milieu rural ne sont pas des élections politiques, sinon, je ne serais pas au bout de ce stylo en train de m'adresser à vous.

Pas d'enjeu politique

Ces évidences ne peuvent que conforter notre attitude qui a été de proposer aux élus de l'équipe « Bien vivre ensemble à Castelnau » d'être présents dans toutes les commissions municipales, bien au-delà de la représentativité mathématique induite par leur score.

Ils ont également été invités à être membres de toutes les structures extra- municipales à égale proportion (un titulaire, un suppléant) et sont convoqués pour tous travaux des dites commissions.

Vous pouvez penser qu'il est facile de présenter la situation de telle manière puisque l'équipe que je conduisais s'est vu attribuer 12 sièges sur 15.

Il n'en est rien, et si un quelconque enjeu a pu être présent jusqu'au 23 mars, l'avenir de notre village exige que chaque conseillère et conseiller dépasse tout clivage, et revendique son appartenance à ce nouveau groupe.

Etre élu, c'est faire don de soi au service de tous

Je suis persuadé que nous avons toutes et tous à coeur la réussite de ce mandat, et que rapidement ce qui pouvait apparaître comme divergences va être complémentarité au service d'une expression plurielle.

Dans l'intitulé des listes en présence, deux mots clés revenaient : ensemble et Castelnau.

J'en appelle aux élu(e)s bien sûr, et plus largement à toutes celles et tous ceux qui pendant la campagne électorale ont manifesté un profond engouement désintéressé pour l'avenir de Castelnau ; aux militantes et militants associatifs débordants d'énergie et d'idées, mais surtout à vous Castelnaulaises, Castelnaulais pour qu'ensemble nous relevions ce défi pour Castelnau.

Fraternellement

Jean-Charles SERS, Maire de Castelnau-de-Guers

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014 Les résultats du 23 mars 2014



Liste « Pour Castelnau, continuons ensemble »

Tendance : Liste Divers gauche
Tête de liste : **Jean-Charles SERS**
Voix : 394 / %Voix : 54,41%

12 ÉLUS :

Jean-Charles SERS*, Virginie GAY, Cédric CHAUVEAU, Micheline VIDAL, François GARCIA, Martine ARNAUD, Bruno CELLINI, Séverine OZERAY, Adam DA SILVA, Jessy RADER, Denis RUFF, Virginie SERS

* Jean-Charles SERS est également élu au Conseil Communautaire

Liste « Bien vivre ensemble à Castelnau »

Tendance : Liste Divers droite
Tête de liste : **Bernard CHRISTOL**
Voix : 330 / %Voix : 45,58%

3 ÉLUS :

Bernard CHRISTOL, Céline SERRANO, Michel GUIBERT

Nombre d'inscrits : 955
Nombre de votants : 765
Taux de participation : 80,10%
Blancs ou nuls (en % de votes exprimés) : 5,36%

Source : préfecture de l'Hérault

« Bien vivre ensemble à Castelnau »



Chères Castelnaulaises et chers Castelnaulais,

Voici maintenant deux mois que le nouveau Conseil Municipal est en place. L'équipe "Bien vivre ensemble à Castelnau" remercie les citoyens Castelnaulais qui nous ont accordé toute leur confiance.

En tant qu'élus, Bernard Christol, Michel Guibert et Céline Serrano représentent cette liste lors des nombreuses réunions qui concernent le Conseil Municipal et les diverses commissions. Nous n'hésitons pas à intervenir pour apporter et défendre notre point de vue lorsque cela nous semble nécessaire.

Nous sommes engagés dans 6 commissions :

- La commission voies, chemins, sécurité,
- La commission culture, associations, festivités,
- La commission eau, tourisme, environnement, viticulture,
- La commission jeunesse, sports, loisirs,
- La commission aides sociales,
- La commission civisme, médiation.

Nous regrettons fortement qu'on ait refusé notre participation aux trois délégations qui concernent l'école, l'urbanisme et les finances. Nous aurions pu confronter lors de séances de réflexions nos idées, pour que dans un but constructif, nous participions à l'élaboration et à la construction des projets engagés par la municipalité.

Nous restons à votre écoute et nous vous invitons à nous faire part de vos préoccupations.

Pour l'équipe "Bien vivre ensemble à Castelnau"

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2014 Les résultats de Castelnau de Guers du 25 mai 2014

- > BLEU MARINE OUI A LA FRANCE NON A BRUXELLES (LFN) : 118 voix / 25,49%
- > POUR LA FRANCE, AGIR EN EUROPE AVEC MICHÈLE ALLIOT-MARIE (LUMP) : 81 voix / 17,49%
- > FRONT DE GAUCHE (LFG) : 68 voix / 14,25%
- > EUROPE ECOLOGIE (LVEC) : 56 voix / 12,10%
- > CHOISIR NOTRE EUROPE (LUG) : 56 voix / 12,10%
- > UDI MODEM LES EUROPEENS. LISTE SOUTENUE PAR F. BAYROU ET J-L BORLOO (LUC) : 34 voix / 7,34%
- > NOUVELLE DONNE (LDVG) : 17 voix / 3,67%
- > DEBOUT LA FRANCE ! NI SYSTEME, NI EXTREMES, AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN (LDVD) : 9 voix / 1,94%
- > CITOYENS DU VOTE BLANC (LDIV) : 7 voix / 1,51%
- > LUTTE OUVRIERE FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS (LEXG) : 5 voix / 1,08%
- > NOUS CITOYENS (LDVD) : 5 voix / 1,08%
- > EUROPE CITOYENNE (LDIV) : 5 voix / 1,08%

Listes ayant eu 1 voix / 0,22% :

- * POUR UNE EUROPE DES TRAVAILLEURS ET DES PEUPLES, ENVOYONS VALSER L'AUSTÉRITÉ ET LE GOUVERNEMENT (LEXG)
- * UPR SUD-OUEST (LDIV)
- * OCCITANIE, POUR UNE EUROPE DES PEUPLES / OCCITÀNIA, PER UNA EURÒPA DELS PÒBLES (LDIV)
- * POUR UNE FRANCE ROYALE AU COEUR DE L'EUROPE (LDVD)

Les autres listes n'ont pas eu de voix :

ESPÉRANTO LANGUE COMMUNE ÉQUITABLE POUR L'EUROPE (LDIV) - LISTE ANTIREMPLACISTE, NON AU GRAND REMPLACEMENT (LEXD) - EUSKADI EUROPAN (LDIV) - PARTI FÉDÉRALISTE EUROPÉEN (LDIV) - DÉMOCRATIE RÉELLE (LDIV) - FORCE VIE (LDVD) - FÉMINISTES POUR UNE EUROPE SOLIDAIRE (LDIV) - SO PIRATE (LDIV) - PROGRAMME LIBERTAIRE POUR UNE EUROPE EXEMPLAIRE CONTRE LE SEXISME ET LA PRÉCARITÉ (LEXG)



Nombre d'inscrits :
943

Nombre de votants :
487

Taux de participation :
51,64%

Blancs ou nuls
(en % de votes exprimés) :
2,55%

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



De gauche à droite : Virginie Sers, Cédric Chauveau, Bernard Christol, Céline Serrano, Michel Guibert, Virginie Gay, François Garcia, Micheline Vidal, Jean-Charles Sers, Bruno Cellini, Jessy Rader, Denis Ruff, Séverine Ozeray, Adam Da Silva, Martine Arnaud

Jean-Charles SERS : Maire / Conseiller communautaire

Adjoints

François GARCIA : 1er adjoint

Délégations : Ecole - Personnel

Virginie GAY : 2ème adjointe

Délégations : Finances - Patrimoine

Cédric CHAUVEAU : 3ème adjoint

Délégations : Urbanisme - Communication

Conseillers municipaux

Micheline VIDAL

Bruno CELLINI

Martine ARNAUD

Adam DA SILVA

Séverine OZERAY

Denis RUFF

Jessy RADER

Virginie SERS

Bernard CHRISTOL

Céline SERRANO

Michel GUIBERT

COMMISSIONS - SYNDICATS

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Voies - Chemins - Bâtiments communaux Travaux - Sécurité

Élus membres :

Bernard CHRISTOL
Adam DA SILVA
François GARCIA
Jessy RADER



Culture - Associations - Festivités

Élus membres :

Martine ARNAUD
Cédric CHAUMEAU
Denis RUFF
Céline SERRANO



Jeunesse - Sport - Loisirs

Élus membres :

Virginie GAY
Séverine OZERAY
Céline SERRANO
Virginie SERS



Aide Sociale

Élus membres :

Martine ARNAUD
Bernard CHRISTOL
Jessy RADER
Micheline VIDAL



Eau - Tourisme - Environnement - Viticulture

Élus membres :

Bruno CELLINI
Cédric CHAUMEAU
Virginie GAY
Michel GUIBERT



Civisme - Médiation

Élus membres :

Martine ARNAUD
Cédric CHAUMEAU
Bernard CHRISTOL
Adam DA SILVA



Vous voulez participer à des Comités de consultation liés à ces commissions ? Faites-le savoir en mairie.



Adjudication (appels d'offres)

Elus titulaires :

Bruno CELLINI
François GARCIA
Jessy RADER

Elus suppléants :

Bernard CHRISTOL
Michel GUIBERT
Céline SERRANO

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Elus membres :

Bernard CHRISTOL
François GARCIA
Virginie SERS
Micheline VIDAL

Membres hors conseil municipal :

Roland CROS
Elisabeth MALKA
Jean-Claude MITHOUARD
Valérie SERS

LES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES ET SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

DÉLÉGATIONS EXTRA MUNICIPALES

Conseil Défense : Adam DA SILVA

Sécurité Routière : Adam DA SILVA

Politique de la Ville : Virginie GAY

Conseil du développement du territoire intercommunal : Roland CROS

Commission intercommunale des impôts directs : Virginie GAY / Christophe MUNOZ

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SYNDICATS	Titulaires	Suppléants
Office du Tourisme Pézenas Val d'Hérault	Cédric CHAUMEAU	Céline SERRANO
Hérault Energie	Bruno CELLINI	Bernard CHRISTOL
SIVOM	Adam DA SILVA	Céline SERRANO
SICTOM	Adam DA SILVA	Cédric CHAUMEAU
Sécurité et prévention de la délinquance	Virginie SERS	Michel GUIBERT

Nos activités :

Le 28 mars 2014, nous étions présents aux obsèques de Monsieur Thomas Martinez, entrepreneur en retraite qui était un ancien adhérent de notre association.

Commémoration du 69ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 : Victoire de l'armée Française, des armées alliées et de la Résistance qui mettait fin sur notre continent à la seconde guerre mondiale.

Les Anciens Combattants remercient tous ceux qui ont pris part à cette commémoration (Municipalité – associations – délégation des pompiers – Paul Selmer et ses musiciens – enfants des écoles – population)

Après le dépôt de gerbes, il y eut le moment de lecture des messages des Anciens Combattants et des élus. Vin d'honneur offert par la

municipalité à la salle polyvalente.

Le repas cantonal du monde combattant a été organisé cette année par le Comité de Florensac au domaine du Bousquet.

Lundi 26 mai 2014, nous nous sommes rendus à Sète pour l'hommage aux Résistants et déportés de l'Hérault.

Mardi 3 juin 2014 à Sauvian s'est tenue l'assemblée générale de l'Union Héraultaise.

Le 27 juin 2014, la FNACA organise un repas champêtre à Pomerols au profit du « Fond Social de la F.N.A.C.A. ».

DEVOIR DE MEMOIRE

A la veille de la Journée Nationale de la Résistance, le 26 mai 2014, le secrétaire d'État aux anciens

combattants, Monsieur Ka-der Arif était présent dans la commune de Sète à l'invitation du député Sébastien Denaja. Placée sous le signe de l'hommage aux Résistants et Déportés du département de l'Hérault et de Sète en particulier, cette journée a conduit le secrétaire d'état à assister à une cérémonie militaire au monument Rose Roc - maquis Jean Pierre – à la corniche à 16h. Présence du Monde Combattant, des élus, et de jeunes Sétois du lycée Joliot Curie.

Le programme était le suivant : dépôt de gerbes et dévoilement d'une plaque commémorant le 70ème Anniversaire de la Libération cette année et l'action du maquis Jean Pierre. Vernissage ensuite de deux expositions dédiées à la Déportation et à l'Europe au Lycée Joliot Curie.

F.N.A.C.A. : Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, au Maroc et Tunisie*

COMMÉMORATION DU

8 MAI 1945

EN IMAGES



Dépôt de Gerbes au monument aux morts du cimetière par les anciens combattants et les élus



Dépôt de gerbe le 8 mai sur la stèle des frères Barthélémy



Paul Selmer et ses musiciens, toujours fidèles aux rendez-vous de commémoration

JEUNES SAISONNIERS TOUJOURS PLUS NOMBREUX



Cette année encore, de nombreux jeunes ont déposé leur candidature pour travailler pendant l'été aux côtés des agents territoriaux. **Ce sont pas moins de 25 saisonniers** qui ont été recrutés pour les mois de juillet et août.

Au vu de leur nombre croissant, et pour renforcer l'efficacité de leur travail, ils sont employés sur la base

de deux semaines et affectés à des tâches diverses sous la responsabilité du personnel communal mais aussi d'intervenants extérieurs dignes de confiance comme Bernard Woimant (nettoyage de sentiers de garrigue), Anna Pellerin (fresque murale) et M. Jourdan (responsable voirie de l'Agglomération).

Les travaux porteront sur l'entretien des rues (arrachage de l'herbe), la

peinture au sol, la peinture des bancs publics, le nettoyage de quelques chemins de randonnée, la décoration de la Maison du Peuple, l'accompagnement avec les animateurs du centre de loisirs, le nettoyage de l'école et l'aide technique au service eau.

Ils seront par deux la plupart du temps, et pourront être plus nombreux selon le travail programmé.

DERNIERS TRAVAUX EN IMAGES



Travaux de bordure autour du nicocoulier de la cave coopérative



Travaux de débroussaillage



Nouveaux panneaux d'affichage à l'école



Réfection de la chaussée au lotissement l'Oliveraie



Aménagement du trottoir pour les personnes à mobilité réduite à l'entrée du cimetière



Pose de « bateaux », rues des Coudounniers et Beauregard



Travaux d'élague au chemin du Garrigou



Evacuation des eaux pluviales venant de la route d'Aumes

→ VOIRIE & BATIMENTS COMMUNAUX

RÉNOVATION DE L'ÉCOLE DES SAUTAROCHS LA 1ÈRE TRANCHE DES TRAVAUX CET ÉTÉ

Les travaux de l'école débuteront tout de suite après la fin des classes et s'achèveront une semaine avant la rentrée afin que les services techniques puissent nettoyer le site.

Travaux été 2014 :

- ⇒ installation de **l'ascenseur** pour permettre l'accès à l'école aux personnes à mobilité réduite
- ⇒ mise en place de **l'escalier extérieur** (côté cour des grands)
- ⇒ étanchéité de la **terrasse** du 1er étage

CENTRE DE LOISIRS

Le temps que les travaux soient effectués, le Centre de loisirs sera **transféré à la Maison du Peuple** qui lui sera réservée exclusivement pendant les mois de juillet et août.

BUDGET TRAVAUX ÉCOLE - 1ÈRE TRANCHE

Coût total de la 1ère tranche : **122 759€** // Subventions obtenues : **62%**

Détails :

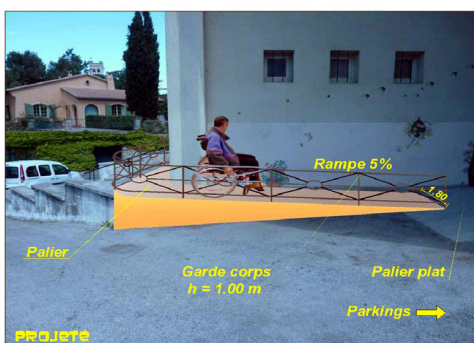
- Etat : 54800€ Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.)
- Conseil Général de l'Hérault : 21 800€

MAISON DU PEUPLE ACCÈS P.M.R. // CARRELAGE DE LA CUISINE

Façade Ouest et Nord Rampe d'accès entrée principale



Façade Ouest et Nord Rampe d'accès entrée principale



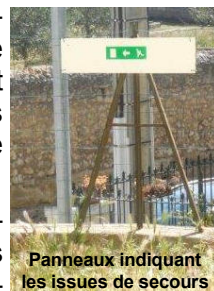
SÉCURITÉ

La commission de sécurité passe régulièrement pour évaluer le niveau de sécurité des bâtiments publics et indique les améliorations à apporter pour que ce niveau soit optimum.

En suivant ces indications, voici quelques-uns des derniers aménagements qui ont été réalisés à la Maison du Peuple : **installation d'extincteurs supplémentaires, balisage des sorties de secours, blocs lumières de sécurité, etc.**

Dernière visite de la commission de sécurité : 24 avril 2014

Validation de la visite : 6 mai 2014



Une rampe d'accès permettra bientôt aux personnes à mobilité réduite (P.M.R.) de pouvoir entrer dans le bâtiment par l'entrée principale, selon la réglementation en vigueur (voir photos-montages). Les travaux débuteront dès réception des réponses concernant les demandes de subventions pour ces travaux.

QUELQUES TRAVAUX PROGRAMMÉS

Attente de subventions pour l'installation de l'éclairage public :

- rue des Muses
- terrain multisports
- lotissement du Clos des Vignerons (rue Beauregard).

Changement de l'alarme incendie de la salle polyvalente

LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ



Le Devois de la Garenne - construction de 13 logements locatifs sociaux

Les travaux sont prévus jusqu'en juin 2015.

Opération réalisée avec le concours de :

- * la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (C.A.H.M.)
Subvention d'État : 27 200€ / Subvention C.A.H.M. : 67 694€ / Garantie d'emprunt : 75%
- * le Conseil Général de l'Hérault - Subvention : 24 009€ / Garantie d'emprunt : 25%
- * la Région Languedoc Roussillon - Subvention : 85 766,40€

Prêts :

Caisse des dépôts et consignment - Prêts P.L.U.S. et P.L.A.I. : 1 630 475€
C.I.L. Méditerranée - Prêt : 63 000€

Réhabilitation du presbytère

Les travaux au presbytère (3 logements) qui complètent ce programme commenceront en septembre.

CHAPELLE DES PÉNITENTS BLANCS BIENTÔT LES PREMIERS TRAVAUX



Photo : JC Mithouard

La petite chapelle située à l'angle de la rue Silène et de la rue de la Chapelle sera prochainement rénovée. Un bail emphytéotique de 99 ans conclu avec le diocèse de Montpellier permettra à la commune de réhabiliter cette chapelle qui pourra accueillir **diverses manifestations culturelles ou cultuelles**.

La première tranche des travaux prévoit principalement les travaux de rafraîchissement du bâtiment et la mise en sécurité du site pour un montant total de **47 294 € H.T.**

Parmi les subventions, une aide de **10 000 €** au titre de sa réserve parlementaire nous a été accordée par monsieur le député Sébastien Denaja.

La rénovation se poursuivra ensuite par deux autres tranches de travaux.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SOUS-PREFECTURE DE BEZIERS

Commune de PEZENAS

Travaux d'urgence pour stabiliser un seuil sur le fleuve Hérault sur la commune de Castelnaud de Guers

Ouverture de l'enquête publique préalable à la déclaration d'intérêt général au titre des articles L211-7 du Code de l'environnement

Le projet présenté par la commune de Pézenas, maître d'ouvrage, qui a pour but la déclaration d'intérêt général pour les travaux d'urgence pour stabiliser un seuil sur le fleuve Hérault sur la commune de Castelnaud de Guers au profit de la commune de Pézenas, est soumis à enquête publique, au titre du code de l'environnement, préalable à la décision de Monsieur le Préfet de l'Hérault.

A l'issue de l'enquête publique, le Préfet de l'Hérault pourra prononcer la déclaration d'intérêt général des travaux d'urgence pour stabiliser un seuil sur le fleuve Hérault sur la commune de Castelnaud de Guers.

Cette enquête se déroulera sur le territoire des communes de PEZENAS (siège de l'enquête) et de CASTELNAU de GUERS.

Monsieur Christian LOPEZ, retraité de l'Education nationale, est nommé commissaire-enquêteur.

Un dossier d'enquête ainsi qu'un registre seront déposés dans les mairies citées ci-dessus pendant **31 jours du 1^{er} juillet 2014 au 31 juillet 2014 (12h00) inclus**, aux heures d'ouverture des bureaux afin que les habitants et tous les intéressés puissent en prendre connaissance et consigner leurs observations sur le registre coté et paraphé par le commissaire-enquêteur ou les adresser, par écrit à l'adresse de la mairie de Pézenas, au commissaire-enquêteur qui les annexera au registre après les avoir visées.

Communes	Horaires d'ouverture des bureaux
PEZENAS (siège de l'enquête) 6, rue Massillon B. P. 73 34120 PEZENAS	Du Lundi au Vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-17h30 Le Samedi : 08h30-12h00
CASTELNAU DE GUERS	Du Lundi au Vendredi : 09h00-12h00 / 16h00-18h00

Le commissaire-enquêteur recevra, en personne, les observations du public les jours suivants :

Mairie Pézenas : le mardi 1^{er} juillet 2014 de 09h00 à 12h00
Mairie de Castelnaud de Guers : le mercredi 16 juillet 2014 de 09h00 à 12h00
Mairie de Pézenas : le jeudi 31 juillet 2014 de 09h00 à 12h00 (fin de l'enquête : 12h00)

Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès de Monsieur Jérôme LE BEL (mairie de Pézenas - 6 rue Massillon - B. P. 73- 34120 PEZENAS).

Pendant la durée d'un an, il pourra être pris connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur dans les mairies concernées ainsi qu'à la Sous-préfecture de Béziers et sur le site www.herault.gouv.fr.



LAURÉATS 2014

386 habitants du territoire ont participé cette année au concours des maisons fleuries 2014 qui vise à récompenser particuliers, commerçants, et restaurateurs du territoire qui fleurissent harmonieusement leurs balcons et façades, visibles depuis le domaine public.

Le jury intercommunal a porté une attention toute particulière au choix des essences méditerranéennes et compositions végétales dont les plantes et arbustes consomment peu d'eau.

La remise des prix de ce concours intercommunal organisé par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée s'est déroulée le jeudi 12 juin dernier à Lézignan la Cèbe.

89 prix ont été remis par nos élus :

- 70 prix d'encouragement (un bon d'achat de 50€)
- 17 premiers prix (un diplôme, une lampe en fer forgé confectionnée par un jeune artisan ferronnier de Montagnac, un voyage le 27 juin)
- 1 Grand Prix de l'Agglomération catégorie jardin (un diplôme, une poterie de Saint Jean de Fos, un voyage le 27 juin)
- 1 Grand Prix de l'Agglomération catégorie balcon (un diplôme, une poterie de Saint Jean de Fos, un voyage le 27 juin)

Le 27 juin, les heureux lauréats sont partis découvrir le **château et le jardin des plantes tinctoriales de Lauris** dans le Vaucluse où près de 250 espèces, dont sont extraits des colorants pour la teinture, l'encre ou l'alimentation, y sont cultivées.



La municipalité de Castelnaud de Guers a tenu à féliciter tous les participants de la commune au concours afin de les encourager à continuer. **Jessy Rader et Martine Arnaud**, nouvelles élues en charge du suivi du concours sur la commune, ont organisé un **goûter** et ont proposé à M. le Maire une remise d'un **bon d'achat en jardinerie d'une valeur de 15€** à chacun.

10 Bravo à tous !

LES RÉSULTATS

CASTELNAU DE GUERS

1er Prix : ARNAUD Nicole

Prix d'encouragement : BOUISSET Danièle

VIAS ET ADISSAN À L'HONNEUR

Le premier prix de la catégorie jardin a été attribué à Mr et Mme **Luc Raynaud** à Vias.

Le premier prix de la catégorie balcon/façade a été remis à Mr et Mme **Dominique Oszust** à Adissan.

ACTUALITÉS SICTOM

fiche pratique Tout savoir sur le broyat de végétaux



Le broyat de végétaux, qu'est-ce que c'est ?
Le broyat consiste à réduire sous forme de copeaux les déchets verts issus de la taille et de l'élagage.

À quoi sert-il ?
Le broyat peut être utilisé comme paillage (ou mulch) afin de diminuer les arrosages et donc réduire la consommation d'eau, ou pour limiter l'utilisation des désherbants et autres produits chimiques.

Quels sont les avantages à utiliser du broyat comme paillage ?

- Éviter l'évaporation de l'eau, conserver l'humidité du sol et limiter les besoins en arrosage.
- Éviter la croissance des mauvaises herbes
- Protéger le sol des températures extrêmes, de l'insolation, des fortes précipitations.
- Empêcher la formation d'une croûte en surface des sols limoneux.
- Abriter les insectes utiles au jardin et favoriser l'activité biologique du sol.
- Mettre en valeur les aires de plantations et les zones fleuries.
- Protéger les troncs des blessures causées par les tondeuses et coupe-bordures.
- Contribuer à enrichir le sol à long terme après décomposition du paillis.

Comment en bénéficier ?

Le SICTOM Pézenas-Agde livre gratuitement aux communes et administrés du territoire du broyat de végétaux.

Quelles sont les conditions d'obtention du broyat ?

La livraison par le SICTOM ne s'effectue qu'à partir d'une quantité minimale de 30m³ (soit l'équivalent d'une benne de déchèterie).
Il faut également avoir un terrain assez vaste pour que le camion polybenne (qui livrera le broyat) puisse le vider dans les meilleures conditions et en toute sécurité.

Quelle utilisation privilégier ?

Le broyat peut être utilisé pour l'entretien de vos espaces verts et de vos parterres fleuris : déposez les paillages aux endroits où vous voulez éviter la pousse de mauvaises herbes (le long des bâtiments, au pied des haies).

Des conditions à respecter.

- Le paillage consiste à déposer une couche de 5 à 10 cm de broyat sur le sol.
- Ne pas utiliser le broyat en paillage dans le potager (risque de « faim d'azote »).
- Éviter de pailler dans les zones humides où l'eau s'accumule.
- Arracher les vivaces présentes (comme les ronces) avant d'épandre du broyat.
- Éviter de pailler trop tôt au printemps (ralentit le réchauffement du sol).
- Pour les fruitiers : ne pas pailler au printemps (risque de gel favorisé).
- Ajouter une nouvelle couche de broyat lorsque la première arrive en fin de décomposition pour éviter la levée de nouvelles plantes.



SICTOM Pézenas-Agde - BP 112 - 34120 Pézenas
tél. : 04 67 98 45 83 - fax : 04 67 90 05 98

VACANCES D'ÉTÉ PARTEZ TRANQUILLES!



Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



Opération tranquillité vacances

Si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, remplissez le formulaire en ligne sur www.castelnau-de-guers.com et rendez-vous auprès de la gendarmerie de Pézenas afin de vous inscrire à l'opération tranquillité vacances.

DISPOSITIF VOISINS VIGILANTS

LES PERSONNES À CONTACTER EN CAS DE BESOIN

- **Les pompiers / la gendarmerie de Pézenas** : en cas de problème nécessitant une intervention urgente de ces services.

- **Monsieur le Maire / l'adjoint de garde** : en cas de problème nécessitant son intervention et/ou ne nécessitant pas l'intervention des forces de police, de gendarmerie et des pompiers.

- **La Policière Municipale** : si vous êtes témoin d'une infraction en journée nécessitant son intervention.

- **Les « référents » de quartier** : pour chaque quartier, il y a un référent élu et un ou plusieurs autres référents qui sont habitants de votre quartier. Ils sont joignables pour vous renseigner, vous écouter et, le cas échéant, vous aider à résoudre un problème de quartier si cela est de leur compétence. Ils font le lien avec le Conseil Municipal.

Tous les numéros de téléphone sont sur www.castelnau-de-guers.com, rubrique « vie communale ».

>> Autocollant « Voisins vigilants » disponible gratuitement en mairie.



DEUX RENDEZ-VOUS DE LA PRÉVENTION

La Préfecture de l'Hérault en partenariat avec la C.A.H.M., la ville d'Agde, la S.O.D.E.A.L. et de nombreux partenaires organise la « Piste deux roues » et « le Village Prévention » du 20 au 24 juillet au Parking du Grand large au Cap d'Agde (Centre Nautique).

Du 20 au 24 juillet : **Piste deux roues Education routière**, organisée par les CRS, ouverte à tout public dont les jeunes des centres de loisirs.

Mardi 22 juillet : **Village Prévention** ouvert à tous et toutes, aux groupes. Nombreux stands, animation...



Ensemble pour une conduite responsable

La piste d'éducation routière CRS-GEMA Prévention

accueil : - les adolescents de 14 ans et plus
- les adultes titulaires ou non du permis B

Horaires, période, lieu :

Parking du Grand Large
Centre Nautique
CAP D'AGDE

du 20 au 24/07
10h-12h 15h-19h

Une initiation gratuite à la conduite de deux-roues en toute sécurité

Pour des raisons de sécurité, se présenter avec une tenue vestimentaire adaptée (pantalon long et chaussures fermées).

LE NOUVEAU VISAGE DU CASTEL CAFÉ

Le castel café fait "peau neuve" : **bienvenue à Jean-Luc et Claire Sant** (père et fille) qui ont ouvert le bar depuis le 02 juin. Ils assurent des activités bar avec les perspectives d'une brasserie et d'un bar à tapas.



LES CHIFFRES SONT TÊTUS !

PAR EDMOND LAROZE, ÉCONOMISTE ET RETRAITÉ DE LA BANQUE

Ras le bol fiscal ! Trop d'impôt tue l'impôt ! Dictature ! Ces rengaines envahissent les chaînes de télévision et tous les journaux ou presque. Là ce sont les Pigeons qui manifestent, ici les Poneys, ailleurs les Bonnets rouges, quand ce ne sont pas les grands céréaliers, les patrons des entreprises de transport routier qui bloquent les routes ou, plus aisément, les font bloquer par leurs salariés et, plus récemment, les membres de l'Union nationale des professions libérales qui contestent sous le vocable : « les Asphyxiés ».

Les corporatismes se radicalisent et s'irritent de l'augmentation du taux de la TVA, de la mise en place de l'écotaxe (retoquée depuis), de la possible progressivité de la CSG. Les journalistes en font leurs choux gras. Ils relatent les faits, mais, faute de temps, de recul ou consciemment, ils oublient de mettre en évidence leurs causes.

Ne réfutons pas complètement le bien-fondé de cette exaspération car certains de nos compatriotes souffrent de l'application d'une politique fiscale qui pénalise l'artisan et le petit entrepreneur au bénéfice des grandes entreprises. Mais élevons notre pensée, prenons le temps de la réflexion et lançons nos admonestations vers les vrais coupables : les grands fraudeurs qui impunément volent l'État, et, par-delà l'État, le peuple de France.

► Examinons le **BUDGET DE L'ÉTAT FRANÇAIS**, voté pour l'année 2013, exprimé en milliards d'€.

RECETTES		DÉPENSES	
Impôts sur les revenus	71.9	Fonctionnement et charges	298.8
Impôts sur les sociétés	53.5	Collectivités territoriales	55.6
Taxes sur l'énergie	13.7	Contribution à l'Europe	20.4
TVA	141.2		
Autres	18.3		
	-----		-----
S/Total	298.6	Total	374.8
Recettes non fiscales*	14.2		
DÉFICIT	62		

Total	374.8		

*Rétrocession de l'Europe, dont 10 milliards environ pour la PAC et l'aménagement rural.

► Puis le **PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB)** de la France en 2012 : **2613 milliards**. C'est le **total des richesses produites**.

► Et enfin le **MONTANT ESTIMÉ DE LA FRAUDE FISCALE** : **60 à 80 milliards** pour l'année 2013 (Selon le dernier rapport du syndicat Solidaires-Finances Publiques.)

Inutile d'aller plus loin dans l'énoncé des chiffres, contentons-nous de les examiner.

L'impôt payé par les entreprises (*Impôts sur les sociétés*) représente 18% des impôts levés. Alors que les impôts payés par les salariés, les retraités et les consommateurs représentent 75% des impôts levés. On les retrouve dans les rubriques *impôts sur les revenus* (salaires et retraites), dans une partie des *taxes sur l'énergie* et surtout dans la *TVA* qui est payée, uniformément, par tous, pauvres et riches.

L'ensemble des recettes fiscales représente 11.5% du Produit Intérieur Brut (PIB), la part payée par toutes les entreprises, petites et grandes, s'élève à 2% du PIB. Encore faut-il savoir que toutes les sociétés ne sont pas soumises au même barème d'imposition.

La loi stipule que depuis 1993 elles doivent s'acquitter d'un impôt sur les bénéfices de 33.33% (avant 1993 c'était 50%). Mais suite à divers aménagements, ajustements, dérogations et amendements votés par le parlement, la France est aujourd'hui dans la situation suivante : un rapport du Conseil des prélèvements obligatoires de 2009 démontre que le taux d'imposition des sociétés est de 30% pour celles de moins de 10 salariés ; de 20% pour celles de moins de 500 ; de 13% pour les grands groupes ; de 8% pour les 40 plus grandes entreprises françaises et quasiment moins de 3% pour les groupes *sans participation publique* admis à la cotation de CAC 40. Le rapport Carrez de juillet 2011 avance des écarts moins grands, mais tout aussi scandaleux. **Et pourtant ce sont les PME qui sont créatrices d'emplois et non les grandes entreprises qui aujourd'hui les détruisent.**

Regardons maintenant le déficit du budget : 62 milliards d'€ et comparons le avec le montant estimé de la fraude fiscale : entre 60 et 80 milliards d'€. **La conclusion s'impose : si tout l'argent dû à l'État, par une minorité de riches citoyens et par les très grandes entreprises, était encaissé, le budget de la France serait équilibré et il n'aurait pas été nécessaire d'augmenter la TVA en janvier dernier, subie par tous les Français, ni de ponctionner un peu plus les classes moyennes, les artisans et les petits commerçants.**

Est-il possible de faire entrer tout cet argent dans les caisses de l'État ? Oui, en grande partie ! D'autres pays le font ; la Belgique, l'Angleterre et l'Espagne se sont donné les moyens de lutter contre la fraude à la TVA. En Allemagne les expatriés fiscaux allemands se voient imposer un droit de suite fiscal pendant 10 ans au titre des *"revenus de source allemande et indéterminés"*. Les Etats-Unis appliquent l'impôt en fonction de la *nationalité* et non du lieu de résidence : les Américains ne peuvent pas échapper au devoir civique fiscal et un Américain qui n'a pas payé ses impôts ne peut plus poser le pied dans son pays sans se voir présenter l'addition agrémentée d'une amende salée. (Rapport Nicolas Dupont-Aignan et Alain Bocquet préparé pour la Commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale 2013). Pourtant ces pays ne vivent pas, me semble-t-il, sous un régime dictatorial ! Alors, oui, indignons-nous, mais contre les *« les voleurs de la République »* et ne payons plus à leur place.

J'aborderai, dans le prochain bulletin, le **système de la fraude à la TVA mis en place par les grandes entreprises** et la frilosité des gouvernements français devant cette spoliation qui prive l'État de 10 à 32 milliards d'euros suivant les sources, alors que les dernières augmentations des TVA applicables au 1^{er} janvier 2014 ne lui apporteront *« qu'environ 5 milliards d'€ »* de recettes nouvelles.

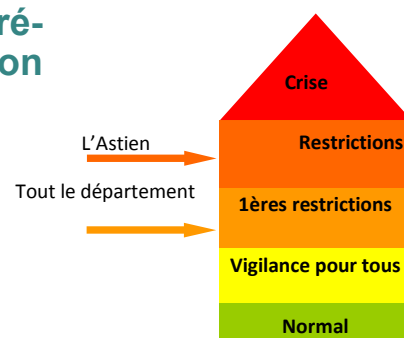
Puis le **fonctionnement des « Paradis fiscaux »**, leur utilisation par la grande industrie, le grand commerce, la haute finance et aussi par les mafias dont l'argent sale vient se mêler à celui de l'évasion fiscale frauduleuse ou "légalisée".

INFO SÉCHERESSE

Restrictions de tous les usages de l'eau sur l'ensemble du département de l'Hérault

Suite à la réunion du 27 mai 2014 de la cellule sécheresse en charge de la surveillance des ressources en eau, le préfet de l'Hérault, pour faire face à une situation de sécheresse pré-occupante, a décidé de prendre des mesures de restriction de tous les usages de l'eau.

→ **Premières restrictions sur l'ENSEMBLE DU DEPARTEMENT DE L'HÉRAULT**, excepté le bassin versant de l'Agoût et du Vidourle



Sont notamment interdits :

- le remplissage des piscines privées, le lavage des véhicules en dehors des stations professionnelles, le fonctionnement des bornes et fontaines en circuit ouvert.
- Entre 8h et 20h : l'arrosage des terrains de sports, des golfs, des jardins, des pelouses et espaces verts publics et privés est interdit entre 8h et 20h.

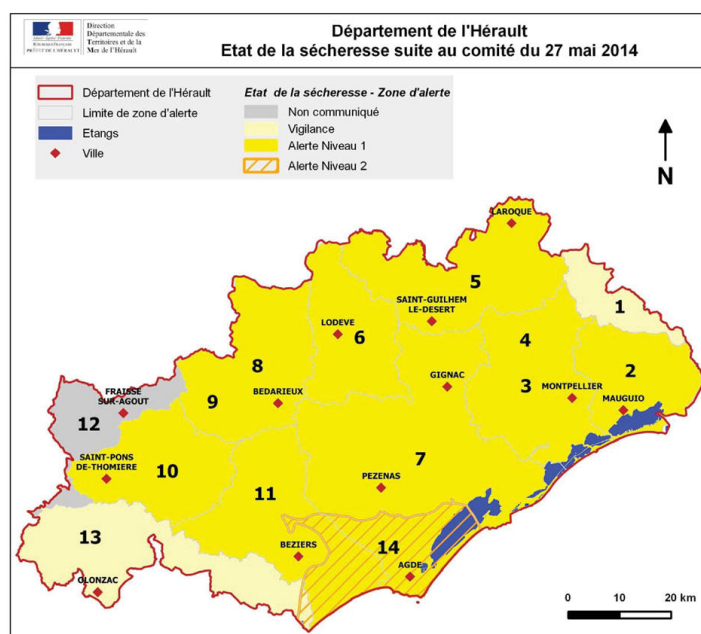
Le déficit hydrique est important sur le bassin de l'Hérault, cela nécessite un suivi renforcé des points de prélèvements. Afin de ne pas aggraver la situation, **il est demandé à chacun de faire des économies d'eau.**

En effet, la pluviométrie du mois de mai n'a pas permis d'inverser la tendance à la baisse des ressources en eau. **A signaler que le bassin versant de l'Hérault présente déjà une sensibilité particulière** qui nécessite un suivi renforcé. Sa dégradation pourrait s'accélérer dans les semaines à venir.

Une surveillance continue du Puits du BRASSET par enregistrement du niveau d'eau est réalisé par Le Conseil général.

La police de l'eau est en charge de surveiller l'application de ce décret.

Toute infraction est passible d'une contravention de 1500 €.



INFORMATION BAIGNADE



Le 17 juin le contrôle de la qualité de l'eau de l'Hérault a donné le résultat suivant :
« eau de qualité moyenne pour la baignade »

→ ÉCOLE DES SAUTAROCHS



ENFIN LES VACANCES !!

Il fait beau, il fait chaud !!! Et voilà déjà l'année scolaire qui se termine et les grandes vacances qui sont déjà là....

La **Classe Découverte** a eu lieu du 22 au 25 avril et tous les enfants, des plus petits aux plus grands, sont revenus ravis de cette escapade aveyronnaise. Les photos et résumés sont toujours disponibles sur le Blog de l'école :

<http://etab.ac-montpellier.fr/1EN34-11/sautarochs/>

A l'occasion du **Festival Saperlipopette**, les petits élèves de l'école des Sautarochs ont pu bénéficier, le

mardi 13 mai, des interventions de trois intervenants dont deux Castelnaulais bien connus des enfants, **Gaël Rigaud et Driss Loukili** qui les ont initiés aux ateliers du cirque, l'équilibrisme et le trapèze.

Le **spectacle de fin d'année** a été présenté aux familles et amis de l'école le mercredi 2 juillet, sur la place de la Mairie, à 21h. Cette année, il a eu pour thème « *Escapes en Méditerranée* ».

Les **répétitions de la chorale** se sont poursuivies assidûment avec Franck Malbert. Les **danses et dé-**

cors ont été préparés en fin d'année.

Nous avons clôturé cette année scolaire par une **après-midi récréative** suivie d'un apéritif offert par l'école avec la traditionnelle **remise des dictionnaires** par **M. le Maire** aux **élèves de CM2** le jeudi 3 juillet.

La **sortie de fin d'année** de la classe maternelle a eu lieu cette année au Grau d'Agde, pour une journée classe de Mer, le mardi 24 juin.

*La Directrice, Julie NADAL,
pour l'équipe pédagogique.*

LA CLASSE DÉCOUVERTE EN IMAGES



NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES LA PROCHAINE RENTRÉE SE PRÉPARE

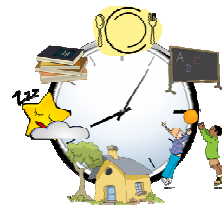


Photo : JC Mithouard

École des Sautarochs - Rentrée 2014

Temps scolaire :

- > Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45 – 12h / 14h – 16h
- > Mercredi : 9h – 12h

Temps d'Activités Périscolaire (T.A.P.) :

- > Lundi, mardi, jeudi : 16h – 17h

Au rayon des nouveautés de l'année, le passage aux nouveaux rythmes scolaires est en bonne place.

Nouveaux horaires

Dès la rentrée 2014, l'école se terminera à partir de 16h et le mercredi matin reprendra du service avec un temps scolaire de 9h à 12h.

Les lundi, mardi et jeudi, de 16h à 17h, la municipalité proposera aux enfants des « T.A.P. » (Temps d'Activités Périscolaires).

Il y aura également des « A.P.C. » (Activités Pédagogiques Complémentaires) animées par les enseignantes, une étude surveillée et un accueil de loisirs si nécessaire.

Après 17h : accueil de loisirs jusqu'à 18h30.

Le vendredi, l'école se terminera à 16h et l'accueil de loisirs prendra le relais.

Les étapes de la concertation

⇒ En novembre dernier, la première étape de la concertation avec les enseignantes, Mme Peyroche, notre Déléguée Départementale de l'Education Nationale, et M. Dominique Reilhan, Inspecteur de l'Education Nationale a permis de cerner au mieux le projet à mettre en place à la rentrée 2014 dans son cadre réglementaire.

⇒ En mai et juin, une seconde étape de large concertation incluant également les parents d'élèves, les associations et des intervenants de Castelnau de Guers a permis d'élaborer différentes propositions d'activités pour développer des temps périscolaires.

En parallèle, un questionnaire a été distribué aux parents d'élèves et a permis de mieux cerner leurs attentes. Ainsi, ils émettent majoritairement le souhait que ces temps soient animés par des activités de découvertes, avec des intervenants spécialisés, apportant un plus dans l'apprentissage de l'enfant et sans le fatiguer.

Élaboration d'un P.E.D.T.

Afin de créer les conditions pour que la commune puisse avoir des aides financières de l'État, et que le futur projet soit élaboré et évalué par l'ensemble des acteurs concernés par la pédagogie sur le territoire, un P.E.D.T. (Projet Educatif De Territoire) a été lancé. Ainsi, un Comité de Pilotage, instance décisionnaire incluant des représentants de toutes les structures concernées, s'est réuni une première fois début juin. Il a été relayé par un Comité Technique, groupe de travail élargi avec notamment les associations et les intervenants des différents projets qui s'est réuni à deux reprises.

Organisation des T.A.P.

Un programme d'activités est en cours d'élaboration pour les lundi, mardi et jeudi de 16h à 17h. Ces activités débiteront à partir du 15 septembre. La commune veillera à ce que le projet proposé puisse être adapté aux âges et aux rythmes d'organisation de chacun. L'inscription aux T.A.P. se fera la 1ère quinzaine de la rentrée scolaire sur la période de vacances à vacances.

Un large panel d'activités

Parmi les propositions d'activités en T.A.P., les pratiques artistiques ont une bonne place. Au programme : théâtre, chant choral, musique, arts

plastiques, arts du cirque, etc.

Des activités de temps calme seront proposées, comme la lecture, la sophrologie ludique, le cinéma.

D'autres propositions d'éveil, de réflexion et de découverte sont évoquées : bridge, vie des abeilles, cycle de la vigne, jeux de société, journalisme, couture, etc.

Un suivi permanent

Le comité technique se réunira autant que nécessaire pour évaluer le dispositif des activités périscolaires mises en place et leurs organisations tout au long de l'année.

LES A.P.C. ÉVOLUENT

Les **Activités Pédagogiques Complémentaires** remplacent l'aide personnalisée, qui a été supprimée dans le cadre de la réforme. Les 36 heures annuelles d'activités pédagogiques complémentaires, qui sont assurées par les enseignants ou sous leur responsabilité, servent non seulement à apporter une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, mais aussi à accompagner le travail personnel des élèves ou à organiser une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant, en lien avec le projet éducatif territorial. **Elles offrent ainsi un champ beaucoup plus large d'activités pédagogiques** et concernent un nombre plus important d'élèves, qui peuvent y participer à différents moments de l'année par groupes restreints.

Les activités pédagogiques complémentaires font partie intégrante des obligations de service des enseignants, mais elles ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves : elles nécessitent de recueillir l'accord des parents ou du représentant légal des enfants qui en bénéficient. En revanche, **les élèves inscrits à ces activités s'engagent à y être présents.**

→ FESTIVITÉS



FESTIVAL SAPERLIPOPETTE 2014 DU CIRQUE, MAIS PRESQUE!



que les arts du cirque peuvent apporter d'original lorsqu'ils sont pratiqués en dehors des habitudes du cirque traditionnel.

« Saperlipopette » peut aussi exprimer un étonnement sur les pirouettes de ces artistes qui n'ont pas droit à l'erreur car ils sont en direct avec le public. Les élèves de l'école des Sautarochs y étaient d'autant plus sensibles qu'ils ont eu l'occasion de s'essayer une journée durant aux arts du cirque. C'était le 13 mai dernier. Grâce aux Castelnaulais **Driss Loukili** et **Gaël Rigaud**, accompagnés de la comédienne **Emily Moroney** qui fait également partie de la Compagnie Joyeuse Gravité, ils ont testé des jeux d'équilibre et d'adresse.

Cette sensibilisation a été financée par le Conseil Général de l'Hérault.

L'association Simple et Bon, avec **Nicolas Crespo** et **Sonia Hottier**, avait prévu des ateliers théâtre et de découverte d'une régie son et lumière, mais ils ont dû être annulés, faute de participants en nombre suffisant. Ce sera pour une prochaine fois.

Saperlipopette ! Cette expression, sortie d'un juron familial, qu'on pourrait associer à "nom d'un chien" ou "sapristi" n'a rien à voir avec le spectacle donné encore cette année, en partenariat avec le Conseil Général, où les acteurs ont rivalisé d'adresse et de prouesse permettant aux enfants mais aussi aux adultes, venus nombreux, de rêver.

Une drôle d'histoire mettait en scène deux frères déjantés, une diva pianiste, et même un cochon qui fut particulièrement performant lors de cette représentation, selon les dires des acteurs ! **Tous quatre rivalisaient d'humour et de poésie**, en montrant ce

Driss Loukili, Gaël Rigaud et Emily Moroney apprennent aux enfants les arts du cirque.



Photo : J-C Mithouard



Photo JC Mithouard



Photo JC Mithouard

« La Tortue de Castelnaud »

Chapitre 5

Dans les douves du château de Guers vivait, sans tambour ni trompette, une colonie de tortues aquatiques, ramennée jadis des croisades par un baron de Guers, ami de Saint Louis. Ces tortues jusque là fort discrètes ne sortaient jamais de leur fossé. Elles passaient leur temps à nager, manger et dormir si bien qu'elles étaient devenues grosses et grasses.



Elles entendirent les pleurs et la rumeur qui montaient des bords de l'Hérault. Après un court concubule, elles jugèrent nécessaire d'agir pour le bonheur du descendant de celui qui leur avait procuré une telle sinécure. Elles firent ni une ni deux, quittèrent les eaux confortables de la douve et foncèrent vers le fleuve.



Les voilà qui se déploient sur toute la largeur du fleuve et font de leurs confortables carapaces comme des



pas japonais sur lesquels Jeannette peut poser sans risque ses petits pieds et parvenir ainsi, sans peine, sur la rive opposée où l'attendait, avec impatience, son prince charmant.

La nuit commençait à tomber. Les chenilles de Pinet d'un jaune phosphorescent se proposèrent de jalonner le chemin des amoureux, portés par leurs fières montures, pour les conduire à la chapelle.

Grâce à la solidarité de tous les villages alentours, Pierre de Guers et celle qu'on appellera désormais Jeanne de Grasselle – pour oublier définitivement ses origines misérables – se promirent fidélité.



~ Fin ~

FÊTE DE LA MUSIQUE 2014 UNE RÉUSSITE!



Photos : V. Gay

Le vendredi 20 juin, au plus fort de l'affluence, ce sont environ **200 personnes** qui sont venues fêter la musique dans la cour devant le château, profitant ainsi du spectacle de la « **Chorale à ma Sœur** » de Bessan, avec également la présence des « **Mioches à ma Sœur** ». Une trentaine de choristes nous ont gratifiés d'un répertoire

varié et de chorégraphies mettant intelligemment en valeur chaque chant.

De son côté, **Gaspard Ossikian**, avec sa caravane-scène, a apporté sa touche de blues tout au long de la soirée. L'Association des Parents d'Elèves (petite restauration) et l'association Castelnottes (buvette) ont participé au succès de cette soirée

très détendue et agréable. **Merci à tous**, choristes, musiciens, bénévoles, élus.

Ajoutons un grand merci particulier à **Gaël Rigaud**, professionnel du spectacle vivant qui nous a apporté son aide précieuse au moment opportun pour faire en sorte que l'éclairage de la chorale soit réussi.

FÊTE DE L'ÉCOLE UN VOYAGE EN MER PLEIN DE PÉRIPÉTIES!



Cette année, la thématique du spectacle était le **Escales en Méditerranée**. Nous avons voyagé avec les enfants au gré de leur périple. Il y eut de nombreuses escales, dont la Provence chère à Marcel Pagnol, la Corse où le tango y est plus que fatigant, l'Egypte dans la ville d'Alexandrie qui raviva des souvenirs de disco, la Grèce où le Sirtaki est incontournable, et bien d'autres encore.

Des intermèdes étaient chantés, toujours sur la thématique de la mer, celle que chantait Charles Trenet, celle qui inspira Daniel Balavoine, Massilia Sound System ou encore le groupe Gold. Petits et grands qui ont participé aux ateliers de **Franck Malbert** de janvier à juin ont pu donner de la voix.

Quelques moments furent truculents! La **partie de carte** de Pagnol fit son effet. De même que l'inter-

prétation chorégraphique de Jean-Sébastien Marin sur la chanson « **Oh mon bateau** » d'Eric Morena, puis ces chanteurs de polyphonie Corse aux mimiques reconnaissables. Le moment de la « virée à deux » où des couples se succédèrent dans la voiture des vacances, oubliant parfois de donner le volant aux suivants en partant, suscita la réaction amusée du public...

Les plus petits qui ont participé très activement nous ont montré leur travail en arts plastiques de toute beauté.

Parents, grands-parents, amis ont pu profiter avec bonheur de ces instants magiques où les enfants, leurs institutrices, les animateurs, les intervenants et les bénévoles sont sur la brèche!

Bravo à tous les participants qui ont permis la préparation et la réalisation de ce spectacle, et un grand **BRAVO** à tous les artistes en herbe qui nous ont communiqué leur joie, leur dynamisme et leur fraîcheur.

Bonnes vacances et à la prochaine rentrée!



DIMANCHE 13 JUILLET 2014

- > Sortie du **Loup** (départ 18h)
- > Danse du **soufflet**
- > **Apéritif** offert par la municipalité (à partir de 19h)
- > **Grand Show** de Variétés
- > Retraite au **flambeau**
- > **Brasucade**
- > **Feu d'artifice**
- > Retransmission de la **finale de la Coupe du Monde**

...

Parking de la salle polyvalente



21^{ème} RENCONTRE DES CASTELNAU À CASTELNAU PICAMPEAU DIMANCHE 27 JUILLET 2014

Programme

- ▶ 9h à 10h : Accueil des participants autour d'un petit déjeuner
- ▶ 10h -11h : Visite des expositions « historique du village » et « 20 ans de rencontre des Castelnau ». Projection sur grand écran de la vidéo de la rencontre 1995 à Picampeau. Possibilité de visiter l'église du 17^{ème} siècle, un circuit de navettes sera à disposition.
- ▶ 11h : Discours des Maires.
- ▶ Inauguration de la table d'orientation des Castelnau
- ▶ Plantation de l'arbre
- ▶ Apéritif
- ▶ 13h30 : Repas gascon devant la vigne des Castelnau
- ▶ 16h : Jeux Inter village « la tête et les jambes »
- ▶ A partir de 16h30 : visite des stands d'exposants de produits locaux
- ▶ 17h30 : Réunion des Maires
- ▶ 18h : Annonce du lieu de la prochaine rencontre ; résultats de l'Inter villages et verre de l'amitié.

La journée sera animée par la banda ariégeoise « les Gais Rimontais »

Tarif : Adultes : 25€ / Enfants <12 ans : 12€

Inscription avant le 10 juillet. Renseignements : 04 67 98 13 61



Menu

- ** Salade gasconne
- ** Foie gras sur toast
- ** Cassoulet au confit de canard, saucisse grillée
- ** Bethmale et sa douceur
- ** Bavarois aux fruits rouges
- ** Vin de pays rouge et rosé
- ** Café, liqueur

Culture, Terroir & Vin

à Castelnau-de-Guers

02 & 03
août 2014

Samedi 02 août



Photo : V. Bartoli-PikéBook

Rachel
atsizafy
accompagnée par Cédric Chauveau (piano)
Récital gospel

**** Initiation au Gospel**
De 14h à 17h

**** Exposition Itinér'Art**
10h - 18h atelier Tiennouch rue Pittoresque

Concert à 18h
Eglise St Sulpice
entrée 10€ / gratuit - 12 ans

suivi d'une
Dégustation de produits du terroir
Espace Georges Brassens
1 Place de concert ⇒ 1 dégustation gratuite

Dimanche 03 août

**** Exposition Itinér'Art**
10h - 17h atelier Tiennouch rue Pittoresque

**** Visite Théâtralisée du village**
Cie des Rosses Moustiques - départ 17h Porte Minerve

**** Dégustation de vin / apéritif**
A partir de 19h au parking de la salle polyvalente

**** Oeno-Jazz Band**
jazz

**** Repas**
(sur réservation)

**** DJ Guilhem**

Soirées organisées
par la Municipalité
Avec le concours de
la Communauté d'Agglomération
Hérault Méditerranée
Participation des producteurs locaux,
des Rosses Moustiques
des artistes plasticiens



CASTELNAU de GUERS
AU TEMPS DES FEES ET DES MARQUIS...



Réservation : 04 67 98 13 61

OFFICE DU TOURISME PÉZENAS VAL D'HÉRAULT

VISITE-DÉGUSTATION

Venez découvrir la richesse patrimoniale de Castelnau de Guers accompagnés d'un guide conférencier.
Une dégustation de vins suivra la visite au Domaine des Lauriers.

Vendredi 29 août. 10h place de la Mairie. Gratuit.

>> Tous les rendez-vous de l'Office du Tourisme Pézenas Val d'Hérault sur www.pezenas-tourisme.fr



→ LES ARTISTES CASTELNAULAIS EN REVUE



Lulu & mast.

Lulu, c'est **Eulalie Guiraud**, et **mast.**, c'est **Mathilde Steiler**. Elles sont toutes deux de Castelnaud de Guers, et sont en seconde (et passeront en 1ère l'année prochaine, félicitations). **Lulu et mast.** ont encore pour point commun d'avoir chacune une passion.

Tout d'abord **mast.** Mathilde Steiler, dans le cadre des activités proposées par la commune en direction des jeunes, a réalisé un reportage photo de concerts lors de **Culture, Terroir et Vin 2013** et **Fleur de Vie, Fleur de Jazz 2013**. A l'automne, **mast.** a sélectionné des clichés dans lesquels elle a affirmé son parti pris artistique : basé sur un développement en noir et blanc principalement et de nombreux détails d'objets présents sur scène. Une première exposition était ainsi élaborée.

Eulalie participait elle aussi à des activités proposées par la commune en direc-

tion des jeunes et a ainsi évoqué au hasard d'une conversation cet hiver ses nombreux travaux artistiques : croquis, peintures, mosaïque et customisation de chaussures à talons. **La chaussure à talons sous toutes ses formes**, tel est le projet d'Eulalie Guiraud avec des plumes, des paillettes, des strass, ... Pourtant, Lulu ne s'est pas arrêtée là, produisant bien plus de chaussures à talons que prévu!

Autour de **Saperlipopette**, festival itinérant proposé par le conseil général, la commune a accueilli un spectacle sur le thème du cabaret-cirque le 23 mai 2014. Ces deux expositions avaient donc une place toute réservée dans la Maison du Peuple à cette occasion. Plus de 200 personnes ont pu apprécier le travail de ces deux jeunes filles. Puis cette exposition a été accueillie quatre semaines en salle du conseil municipal, vous avez sans doute vu l'affiche réalisée par **Lulu et mast.** : une photo de chaussure à talon !

Chacune a pu bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien de la commune, afin de monter un projet écrit, de demander des attestations de professionnels, de construire un budget assorti de devis et de constituer ainsi une demande de **bourse Cap jeunes citoyens du Conseil général de l'Hérault** (bourse individuelle pour un jeune de 11 à 25 ans pouvant aller jusqu'à 500 € pour les mineurs et 1 000 € pour les majeurs dans le cadre de leur projet afin d'acheter du matériel). A noter qu'autant **mast.** que **Lulu** ont fait « carton plein » avec leur projet et ont réussi ainsi chacune à bénéficier de l'obtention d'une bourse complète attribuée par la commission départementale : **mast.** en novembre 2013 et **Lulu** en mars 2014. Des conseils et de nouvelles ouvertures leurs ont aussi été suggérés pour continuer dans leurs voix respectives et développer leurs passions. Elles construiront chacune leur projet à leur image et en suivront la route qu'elles décideront ! Souhaitons leur une très belle continuation, après un si beau début !

Vous pourrez bientôt retrouver leur travail au fil d'animations proposées sur la commune.

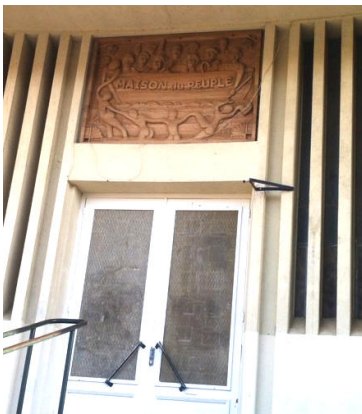
Un dernier mot pour mast. et Lulu : BRAVO !



INAUGURATION DE LA SCULPTURE DE LA MAISON DU PEUPLE

La sculpture de la Maison du Peuple a été inaugurée vendredi 10 mai en présence du Maire Jean-Charles Sers, de son Conseil Municipal, du Conseiller Général Michel Gaudy et du sculpteur Etienne Chambrelan dit « **Tiennouch** ». De nombreux habitants étaient présents à cette occasion.

Tiennouch, sculpteur, habite le village depuis plusieurs années. Il fait partie de l'association "Itiner-Art" et **désirait depuis longtemps s'impliquer dans l'action culturelle de la commune**. C'est pourquoi, avec Cédric Chauveau, adjoint au maire qui connaît la qualité et la profondeur de son travail, ils ont eu l'idée de proposer une œuvre qui irait se loger au-dessus de la porte d'entrée de la Maison du Peuple. Cet emplacement leur est apparu tout à fait approprié à un « bas relief », tableau en bois sculpté, qui serait évocateur de valeurs communes pour les habitants de Castelnaud se rapportant à l'usage historique de cette salle, à



entre les peuples, est dirigé par ces personnages pour éviter que ces valeurs ne partent à la dérive.

Dans la partie inférieure, Tiennouch s'est inspiré de la **Ronde de Matisse** pour créer une farandole, prenant toutefois ses distances avec l'œuvre originelle en y apportant sa touche personnelle.

D'autres éléments sont également présents dans la sculpture :

- **L'accordéon**, symbole des fêtes de village, à l'époque de la construction de la salle des fêtes (fin des années 50, début des années 60).

- Les **grappes de raisin** évoquent un terri-

toire marqué par la viticulture.

- Des **notes de musique** et un **petit piano**, qui rappellent que la musique joue un rôle important dans la vie de cette salle.

Tiennouch souligne que son œuvre représente pour lui la bienveillance et la confiance que manifeste la commune pour la création artistique. Ce Castelnaulais d'adoption et de cœur a voulu faire don de son talent et de son temps pour léguer aux habitants de ce village qu'il aime un témoignage sensible. Par ce geste fort, il a tenu également à apporter sa contribution personnelle aux projets culturels menés par la Municipalité.

Informations pratiques :

La plaque de chêne mesure 10cm d'épaisseur, 2,40m de largeur, 1,72m de hauteur. Elle a été achetée à une société de bois installée à Sorèze et nécessite un entretien patine incolore à l'eau tous les 3 à 4 ans.

C'est **Christophe Munoz**, aidé de ses ouvriers et d'agents territoriaux, qui a installé la lourde plaque de 300kg, d'abord dans l'atelier du sculpteur, puis à son emplacement définitif grâce à du matériel approprié et à son savoir faire professionnel.

Dany Garcia

→ VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (A.P.E.)



L'Association des Parents d'Elèves de l'école publique de Castelnau de Guers les Sautarochs (A.P.E. Les Sautarochs) est constituée.

En voici la composition du bureau :
Président : Jean-Sébastien Marin
Secrétaire : Laurence Malabat
Trésorier: Arnaud Ozeray.

Huit autres parents d'élèves font partie du conseil d'administration. Elle a pour but de faire vivre autrement l'école en dehors des temps scolaires, de la soutenir, ainsi que ses élèves et l'équipe enseignante, favoriser le lien social.

Nous organiserons quelques événements afin de collecter des fonds qui aideront aux projets d'école.

La prochaine manifestation a été **l'après-midi récréative du jeudi 03 juillet 2014 à partir de 16h** dans la cour de l'école en collaboration avec l'équipe enseignante et la municipalité. Elle a été suivie de la traditionnelle **remise de dictionnaire aux CM2** qui rejoindront le collège dès la rentrée prochaine et d'un repas tiré du sac.

Il est possible aux parents qui souhaitent s'investir, même de manière pon-

ctuelle, de nous rejoindre. Ils seront évidemment les bienvenus.

Le concours qui permet à l'A.P.E. de choisir son logo est arrivé à son terme le 20 juin.

L'association des parents d'élèves organise un concours de logo qui la représentera.

A noter : « A.P.E. les Sautarochs »

A envoyer par mail à

laurence.malabat@hotmail.fr

**Où à remettre à l'école.
Avant le 20 juin**

LA TARTE AUX NOIX ET SIROP D'ÉRABLE DE JULES EVAN, VAINQUEUR DU CONCOURS DE LA MEILLEURE TARTE ORGANISÉ PAR LES PARENTS L'ÉLÈVES LORS DU VIDE GRENIER DU 24 MAI DERNIER.

*** Temps de préparation :** 15 minutes environ

*** Ingrédients:**

- 300 g de Sprits
- 2 œufs + 1 jaune
- 90 g de sucre roux
- 25 cl de sirop d'érable
- 100 g de beurre
- 150 g de noix

*** Préparation de la recette :**

- 1) Préchauffer le four à 180°C.
- 2) Ecraser les Sprits en miettes et ajouter 60 g de beurre fondu. Mélanger.
- 3) Etaler une feuille de papier sulfurisé au fond du moule à tarte et étaler les Sprits et dépassant un peu sur les côtés.
- 4) Mettre au four environ 15-20min, sortir et faire refroidir le temps de préparer le reste.
- 5) Dans une terrine, battre les œufs et le jaune. Ajouter le sucre et le reste de beurre fondu puis le sirop d'érable.
Bien mélanger.
- 6) Disposez sur la pâte les noix. Ajouter le mélange au sirop d'érable et cuire à 180°C pendant 15-20 min.

C'est prêt !!!



PROCHAINEMENT SUR CASTELNAU DE GUERS

CERCLE OCCITAN

Projet de Cercle Occitan dont le but sera de donner des cours gratuits et adaptés à tous, et d'organiser des activités culturelles liées à l'histoire, aux traditions, etc...

Toutes les suggestions seront les bienvenues pour faire de ce projet une réussite.

Contact **G. Daudé** au 06 59 16 36 30



BACOTA DANSE MONDE

Prochainement sur Castelnau de Guers, une association prendra jour et qui portera le nom de BACOTA DANSE MONDE. Son but sera de faire connaître les différentes danses (Africaine, Latine et expression du corps) par l'intermédiaire de cours et de stages de danse.

Contact : bacotadansedumonde@yahoo.fr

ATELIER CRÉAS PASSIONS



L'atelier "couture quand tu nous tiens" a clôturé à la fin du mois de juin sa première saison. La dizaine de participantes sont motivées et assidues.

L'intervenante Magali Frédière espère vivement reprendre son atelier à la rentrée pour retrouver ses couturières en herbe. Bien sûr, de nouvelles participantes en recherche de créations textiles sont les bienvenues.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Magali.

Tel : 06 50 00 94 84

Mail : cfeepourvous@orange.fr

Blog : cfeepourvous.over-blog.com



Photo F. Garcia

LES CHATS LIBRES DE CASTELNAU DE GUERS

Au printemps apparaissent de nouveaux chatons. Certains sont adoptés et stérilisés par l'association, d'autres moins chanceux sont abandonnés et errent à la recherche de gîte et de nourriture.



L'abandon est un acte cruel qui peut s'identifier à de la maltraitance. Laisser vagabonder une chatte non stérilisée, c'est faire preuve d'inconscience et d'incivilité.

Il arrive que ces chattes livrées à elles-mêmes fassent leurs petits chez des personnes de bonne volonté qui se passeraient, avec raison, de ce genre de

cadeau. Il reste à l'association la désagréable tâche de faire euthanasier les nouveau-nés.

Nous devons stériliser encore trois mâles adultes, difficiles à capturer. La capture des chats vagabonds exige de la patience et du temps. Nous remercions les quatre personnes qui nous aident en essayant de les apprivoiser pour les attirer vers le piège, et celles qui acceptent la pose du piège dans leur cour ou leur jardin.

Bon été à tous les amis des félins.

Tel : 07 61 04 48 95 ou 04 67 21 67 55



ARTS AU CHÂTEAU DE GUERS

Cette année encore, notre salon a réuni de nombreux exposants venus de toute la région ; nous avons regretté un manque de public pendant cette exposition mais la date choisie (incluant deux ponts) n'était pas très judicieuse.

Nous ferons mieux l'an prochain, nous l'espérons, puisque nous fêterons notre **20ème salon** et à cette occasion nous essaierons de le jumeler avec la fête

de la musique et de réunir les artistes de Castelnau et les invités d'honneur des expositions précédentes.

Nos cours de peinture se sont terminés le 24 juin pour reprendre le mardi 2 septembre, pour les adultes.

Les cours des enfants reprendront également courant septembre.

Pour tous renseignements et inscriptions, contactez Mme Josette Ferrer au 04 67 98 84 85



Concours des jeunes talents—24-05-14
Photo JC Mithouard

CLUB DU 3ÈME AGE



VOYAGE à PENISCOLA, Province de VALENCE

Le samedi 12 mai, un car pratiquement complet avec 46 personnes au total prenait la direction de l'Espagne. Ce voyage prenait des allures de grandes vacances. Un grand rêve pour certains de revoir cette belle région, les plantations d'orangers et d'oliviers à perte de vue et les nombreux jardins potagers. Les visites commençaient par la découverte de **Péniscola**, presqu'île rocheuse dominée par son château du XIVème siècle, avant une promenade en bateau

dans le **delta de l'Ebre**, petite Camargue Espagnole.

S'en est suivie la découverte de **Valence** au patrimoine architectural roman, musulman, traversant les âges avec des ouvrages datant de la Renaissance, d'autres modernes voire futuristes, sans oublier le Marché Central avec ses étals de fruits, légumes et poissons frais. Il y eut ensuite l'excursion à **Morella, Castillon et Villafames** et son énorme rocher en suspension au dessus des maisons.

Comme le groupe était très discipliné, notre présidente avait pris le soin de nous munir d'un petit

foulard rouge que nous portions autour du cou comme signe de regroupement.

Après une belle semaine très chargée, c'était le retour à Castelnau.

Mille mercis à l'équipe sans faille et à sa Présidente toujours aussi dynamique.

DATES DE NOS SORTIES

Vendredi 13 juin : nous avons fait une **ballade en bateau sur le Tarn** et visité **Castelnau-Peyguérolles**.
Vendredi 4 juillet : visite de **Saint Pons de Thomières**, avec un repas au Cabaréto.

L'après-midi : promenade à **Fraïsse sur Agoût**, village fleuri.

PETIT LOTO DU VENDREDI

La présidente du 3ème âge fait savoir aux adhérents que le petit loto du vendredi reprendra à partir du **vendredi 8 août** et tous les **vendredi suivants**.

Venez nombreux!

COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des Fêtes remercie toute la population d'être venue aussi nombreuse lors des soirées de la **fête votive** de cette année. Vous étiez également bien présents pour les lotos et un grand merci encore pour votre chaleureux accueil pendant l'aubade.

Le **carnaval 2014** a permis à la Fée de nous ramener l'**animal totémique de notre village : le loup**. Les membres du Comité des Fêtes remercient M. **Helen Caroul** ainsi que Mlle **Carine Caroul** et Mlle **Delphine Roger** pour avoir confectionné ce magnifique ani-

mal. Grâce à la gentillesse de **Bernadette** et **Bruno Christol**, le Loup est à l'abri des intempéries.

La **danse du soufflet** a été un véritable succès, merci à **Mme Soulé** et **Mr Jean-Marie Bel** pour avoir dirigé cette danse traditionnelle.

La **soirée Tapas** du 17 mai animée par le groupe « La Gata Negra » a réuni toutes générations confondues dans une ambiance festive et conviviale.

Le Comité des Fêtes vous attend encore nombreux pour les prochaines manifestations.



La joyeuse équipe de la danse du soufflet
Photo : Arnaud Ozeray



VIDE GRENIER

CASTELNAU DE GUERS

6 JUILLET 2014



Organisé par le **Comité Des Fêtes**

Parking de la salle Polyvalente
de 7h00 à 17h00
Buvette et grillades sur place
VENEZ NOMBREUX

Réservations et renseignements au
06 81 65 13 12 (heures des repas)
06 72 71 23 09

CLUB OMNISPORT CASTELNAULAIS

UN AMI DE 30 ANS !!!

30 ans d'amitié, ce n'est pas rien !

C'est ce que le Club Omnisports et la population de Castelnau vivent depuis 1984, date de la déposition des documents pour la création

d'une association qui se voulait au départ surtout pongiste.

Que de changements, que de nouveautés, de diversité ont suivi au fil du temps. Le club a proposé une multitude d'activités telles que football, volley, basket, tennis, ping-pong, gymnastique sous toutes ses formes et pour tous les âges, danses, relaxation pour les seniors, belote, badminton, tambourin (avec des équipes de très haut niveau). Même les enfants du plus jeune âge (6 à 8 mois) ont trouvé leur place dans les sections du club, et la liste n'est pas complète.

Cela a été possible grâce à l'action de nombreux bénévoles qui ont donné leur temps, leurs compétences et leurs passions pour une même cause : la pérennité et le service au sein et pour notre village, sans oublier tous les intervenants qui se sont succédés.

Pas de « vieux » Castelnaulais ou de « nouveaux arrivants », tous ont servi le COC

avec la même intégrité et le même engouement.

Certains ont malheureusement disparu, d'autres ne sont plus en activité. **Nous leur avons rendu hommage le samedi 28 juin.**

La flamme brûle toujours et nous espérons que tous ensemble nous amènerons notre club jusqu'à son cinquantenaire pour le moins.



Gala de danse : de remarquables chorégraphies!



En 30 ans, les trophées se sont accumulés



Tous les VENDREDIS soir à partir de 20h30

" SOIREE PETANQUE "

terrain de Pétanque route de Florensac (salle du COC)

Nous vous rappelons que le club organise tous les vendredis soir à partir de 20h30 des soirées Pétanques pendant tout l'été.

Et pensez aussi au grand concours de pétanque du 14 juillet !

Philippe Cauquil, président du C.O.C.

Contactez-nous par mail : clubomnisportcastelnaulais@gmail.com

CASTELNAU DE GUERS 12 juin 2014

Rennes-le-Château
Genèse d'un mythe



Maison du Peuple
18h00

Organisée par l'ASPAHC

Conférence
par
Jean-Claude Rivière
Archéologue médiéviste

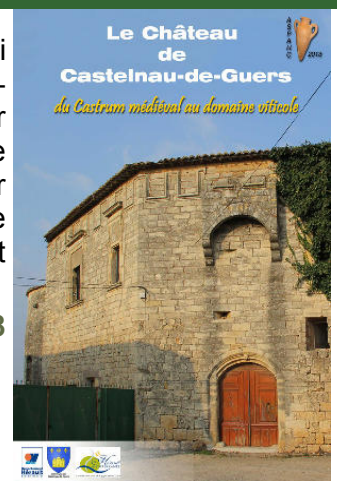


A.S.P.A.H.C.*

C'est un invité de marque qui a animé la seconde conférence du cycle culturel 2014 qui est proposé par notre association. Il s'agit de Jean Claude Rivière qui est archéologue médiéviste et conservateur EPSAR (Espace pierre sèche d'Aragon 11). Le thème de la conférence du jeudi 12 juin était "Rennes-Le-Château. Autopsie d'un mythe".

Pour tous renseignements : 04 67 98 04 58 et aspahc@yahoo.fr

A.S.P.A.H.C.* : Association de Sauvegarde du Patrimoine Archéologique et Historique de Castelnau de Guers



En vente auprès de l'ASPAHC. (10€)

L'A.D.E.P. suit « son bonhomme de chemin » entre vignes et garrigues. Nous avons tenu notre **assemblée générale le 24 mai**. L'auditoire était clairsemé mais les adhérents attentifs et intéressés.

Nos remarques : La garrigue de Castelnau est toujours très appréciée des marcheurs isolés et des groupes. On déplore la présence d'engins motorisés, deux ou quatre roues, qui ravinent les pentes. On déplore encore plus le **sans gêne des auteurs de décharges sauvages** : il y en a une monumentale le long d'une vigne abandonnée, près d'une construction également abandonnée.

On s'inquiète de la **prolifération du pin d'Alep** qui « ferme la garrigue » en étouffant la végétation naturelle, en particulier les espèces fragiles caractéristiques de ce micro climat que nous devons préserver.

Nos activités : En compagnie des monitrices, deux d'entre nous ont animé une sortie botanique avec les enfants du Centre Aéré. Par le chemin du Vignal nous sommes allés derrière « Les Héraïlles » où la végétation est très caractéristique de la garrigue. Très actifs, intéressés et curieux, les enfants ont rempli leur sac d'échantillons avec une préférence pour « les plantes qui sentent bon » romarin, menthe... Avec des enfants plus âgés on aurait pu insister davantage sur la spécificité de cette végétation, mais la sortie a été agréable et sûrement utile.

Nous avons également mis au point **deux itinéraires de promenade**.

Nous participerons, comme chaque année à la **journée des associations**. Le thème reste à déterminer.

L'ADEP s'intègre à la vie du village mais n'oublie pas ses origines. N'oublie surtout pas la formidable mobilisation contre le projet d'implantation d'éoliennes sur les Paredous. Elle n'oublie pas que des milliers de riverains luttent encore pour se faire entendre. L'ADEP reste vigilante... L'actualité est inquiétante...

« Eolien : l'Etat marche à reculons »

Le SRCAE (Schéma Régional de l'Air et de l'Energie) du Languedoc Roussillon, dont nous avons parlé dans le bulletin municipal d'avril 2013 a fait l'objet d'un recours établi par 14 associations et 31 particuliers. Ce Schéma, rappelons-le, ouvrait une brèche dans la législation en vigueur en supprimant les Z.D.E. (Zone de Développement Eolien), en permettant le mitage des sites et en déterminant de larges zones de développement Eolien.

Ce recours stoppe provisoirement la mise en place de ce Schéma.

Aujourd'hui, l'obligation d'établir une enquête publique, de donner toutes les

informations techniques, de consulter les organismes officiels représentant les territoires, l'environnement, la sécurité, la santé, permet à chacun d'être informé et de pouvoir agir.

Le mouvement anti éolien s'accroît, 50% des projets n'aboutissent pas. La lutte contre l'éolien industriel est reconstruite. Le prix « renaissance » a été attribué au livre « L'imposture, pourquoi l'éolien est un danger pour la France » de Jean-Louis Butré. Un second livre écrit par le député-Bourgmestre Belge David Clavinral intitulé « Fiasco énergétique » fait le point sur les questions écologiques et financières.

Le recours de « Vent de Colère » contre le prix de rachat du KW h à 8,2 centimes refroidit les banquiers. La commission de régulation de l'Energie a pris position contre l'éolien terrestre dont le prix de rachat par EDF conduit à une rentabilité excessive. La commission européenne, elle, propose de ne pas appliquer les surcoûts aux industriels. La totalité des dépenses engagées serait supportée par les seuls usagers ! De nouvelles subventions seraient attribuées aux entreprises sous forme de prime ou de « certificats CO2 » (les entreprises les moins polluantes revendent leurs droits aux entreprises polluantes).

C'est la course au partage du gâteau.

Le 25 mars deux grands groupes, EDF-ALSTOM et GDF SUEZ-AREVA, partie prenante sur l'éolien en mer, ont demandé la réduction des subventions terrestres. Le syndicat des énergies renouvelables qui représente les autres entreprises veut maintenir ces subventions. Qu'à cela ne tienne, alors que l'Allemagne fait marche arrière en réduisant les subventions, la France lance de gigantesques projets en mer. D'une part : Etretat, Saint Brieux, La Baule. D'autre part : La Baie de Somme, le Tréport, l'île d'Yeu, Noirmoutier.

Le terrestre n'est pas pour autant oublié, les projets fleurissent et sont présents dans nos départements (456 dont 60 sites en Aveyron) et sur des lieux de mémoire comme Verdun et Douaumont. Alors pour satisfaire leurs appétits, l'état met en place un cadre juridique plus favorable, avec une simplification des procédures d'obtention du permis de construire : « l'autorisation unique ».

Un test sur 3 ans est mis en place sur 5 régions : Basse Normandie, Bretagne, Champagne Ardenne, Franche Comté, Midi Pyrénées, Nord Pas de Calais.

> Le délais d'instruction est réduit à 1 an.

> Le caractère obligatoire de la consultation des organismes de la protection de la nature, de l'environnement, des

paysages et de la santé est supprimé. La distance de 500m retenue ne prend plus en compte les nuisances auditives et visuelles.

> L'avis des communes n'a plus un caractère conforme.

> La possibilité est donnée au constructeur de ne pas faire figurer tous les documents à l'enquête publique sous prétexte de secret de fabrication.

> Les recours pour abus de pouvoir et contrôle de légalité sont exclus.

> Il est obligatoire de faire appel à un avocat pour toute contestation. Cela écarte tout usager qui n'a pas les moyens d'établir une procédure.

> Le délai de recours est de 2 mois.

> La délégation est donnée au Préfet pour centraliser toutes les données et délivrer le permis de construire.

> La protection juridique disparaît.

Le citoyen est écarté, le Préfet est seul maître mais cela ne suffit pas : sur 4 de ces régions il est testé un « certificat de projet » : à la seule demande de l'entreprise éolienne, il lui sera accordé un gel de la réglementation pendant deux ans. Si les lois se modifient, elles ne pourront être appliquées au projet.

7 associations déposent une requête en Conseil d'État contre l'Autorisation Unique.

La Fédération Environnement Durable, l'association Vent de Colère Fédération Nationale et 5 associations de protection des paysages et du patrimoine de la France, reconnues d'utilité publique, ont déposé une requête en Conseil d'État contre l'ordonnance 20 mars 2014 relative à l'expérimentation d'une autorisation unique en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement.

Les sept associations requérantes ont notamment pour but la protection de la nature et de l'environnement, la défense des paysages, la prévention des dommages écologiques, technologiques et sanitaires, ainsi que la préservation et la mise en valeur du patrimoine archéologique, historique, artistique et touristique de la France. Elles s'opposent notamment à une industrialisation éolienne massive, hors échelle, des territoires au détriment des populations, du patrimoine et des paysages.

Le droit d'agir des tiers intéressés disparaît alors que la facture d'électricité s'alourdit.

Ce n'est pas ce qu'attendent les usagers. Plus que jamais leur force va dépendre de leur capacité à se mobiliser.





ITINÉR'ART

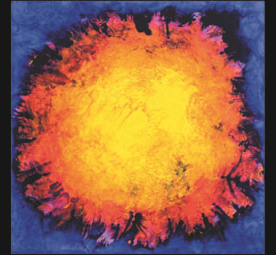
L'ARTELIER OUVERT LE WEEK-END

Anna vous accueille dans son atelier toujours avec des nouvelles créations d'art contemporain et des cadeaux en pièces uniques et à tout prix. Le plaisir est dans le partage du **reg'ART**. N'hésitez pas à sonner ou en cas d'absence, téléphonez au 06 83 25 76 86 pour prendre rendez-vous. A bientôt !

www.annahauser.fr / anna.pellerin0821@orange.fr
Exposition permanente du lundi au vendredi au Domaine de Castelnaud

EXPOSITION

au caveau du
DOMAINE DE CASTELNAU



Depuis
tout temps,
le VIN et l'ART
ont rapproché
les peuples...



Anna Hauser-Pellerin
21 avril - 25 juillet 2014

32, Avenue de Pézenas
du lundi au vendredi 8-12h et 13h30 - 18h
week-end sur rdv au 04 67 09 43 17

CASTELNAU DE GUERS (34)

LA COMPAGNIE LES ROSSES MOUSTIQUES

L'association "Les Rosses Moustiques" propose, cette année encore, les Visites Guidées et Théâtralisées du village, en partenariat avec la municipalité et la participation généreuse des domaines viticoles.

Toujours soucieux d'améliorer le spectacle, nous avons prévu quelques nouveautés. Nous serions également heureux de pouvoir compter sur une participation costumée de la population ; alors, venez nous re-



joindre sur le parcours. Par ailleurs, nous sommes toujours à la recherche de deux hommes pour la chaise à porteurs.

Enfin, la reprise de l'atelier théâtre est toujours possible, dans un créneau ados/adultes (en raison des horaires). Alors, n'hésitez pas à nous contacter !

Pour tout renseignement, contactez Jean Pellerin au 06 13 15 18 00 (avant 13h ou après 19h) ou sur jean.pellerin@voila.fr

Mme Mimi et Mme Mado ...
Quand une créatrice rencontre une artiste...



Mimi et Mado, alias Marie-Laure Steiler et Madeleine Ossikian, sont voisines de quartier à Castelnaud de Guers.

Passionnées de belles choses, l'une de peinture, l'autre de tissus, leur point commun : les couleurs !

Il était donc évident pour elles d'imprimer les toiles de Mado sur les créations de Mimi : robes, tuniques, sacs, foulards, pochettes.

Vous pouvez les découvrir dans l'échoppe « Madame Mado m'a dit... » 2, rue Canabasserie à Pézenas 34120 (les après-midi sauf le lundi) ou chez Mimi, 12 quartier Saint-Jacques à Castelnaud (sur rdv)



Mimi & Cie
06.82.08.74.49.
mimietcompagnie.overblog.com

Madame Mado
06.13.55.57.69.
madeleine.ossikian.over-blog.com

Rejoignez les aussi
sur FaceBook !

CASTELNOTES

La valse des contrebassistes !

En jazz, « un contrebassiste peut en remplacer un autre », telle pourrait être l'enseignement de la dernière soirée de l'association Castelnotes, en partenariat avec la municipalité, qui invitait les D-Mineur swing et le chanteur Ray Everitt à la Maison du Peuple le 5 avril dernier.

Le public a répondu présent à ce rendez-vous qui combinait bonne humeur et belle musique. Aux côtés de François Cérato (guitare, chant), Roland Anelli (clarinette), Guy Lassalle (guitare) et Ray Everitt (chant), Laurent Clain à la contrebasse a relevé avec brio le défi du remplace-

ment « au pied levé ». En effet, il fut contacté à la toute dernière minute pour suppléer Jean-Rémy Piona qui devait lui-même remplacer René Pignatelli, contrebassiste titulaire du groupe indisponible pour l'occasion. « Jiji » Piona s'étant blessé à la main le jour même du concert, il ne pouvait pas assurer la soirée mais a tenu tout de même à venir pour accompagner ses comparses à la guitare sur quelques morceaux.

Les conditions d'écoute confortables ont été de la partie et ont permis au



public d'apprécier pleinement le talent de ces musiciens locaux.

Castelnotes étudie la programmation future et ne manquera pas de vous tenir informés.

Renseignements : 06 86 71 42 38





→ ETAT CIVIL



INFOS PRATIQUES

Naissances



Bienvenue à
Kynaï BOUILLY

Mariages



Toutes nos félicitations
et tous nos vœux
de bonheur à

**Maxime BRENGUES
&
Josicleide ELIOTERIO DA SILVA**

Décès



Monsieur le Maire et son
Conseil Municipal
présentent leurs plus sincères
condoléances aux familles de

Louise BROUZET
épouse THOMAS

Thomas MARTINEZ

Jean-Marc SADORGE

Gabrielle GALZY
épouse CHRISTOL

Jacqueline GUILLOT épouse
GAUTHIER

Isabelle AZORIN
épouse FLAMARD

Francine ROCH
épouse GINIEIS

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- ☞ **JEAN Georges**, médecin généraliste : 3 pl Mairie, **04 67 90 76 28**
- ☞ **RAYMOND-LAURÈS Françoise**, psychologue : 5 pl Jeu de Ballon , **04 67 90 75 03**
- ☞ **MICHEL Sylvie**, psychologue : 22 rue du Peyral, **04 67 98 37 86**
- ☞ **DEBAYLE MARTINE**, orthophoniste : 7bis Avenue des Sautarochs, **04 67 31 47 07**
- ☞ **SUCHET de RUS Sabrina**, coach professionnelle pour adultes, enfants et adolescents : 1 rue des Oliviers, **07 81 30 76 75**

ADMINISTRATIONS

MAIRIE

Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h00 / 16h00 - 18h00

Samedi matin : permanence des
élus de 9h00 à 12h00.

Tel : 04 67 98 13 61

Fax : 04 67 98 09 38

En cas d'urgence :
06 75 51 69 98 (adjoint d'astreinte)
06 38 65 13 04 (Maire)

Mail : castelnau-de-guers@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au samedi : 9h30 - 12h00

Tel : 04 67 93 83 96

CENTRE DE LOISIRS – ÉTÉ 2014

De 7h30 à 18h00

Tel Maison du Peuple : 04 67 98 07 43

GENDARMERIE PÉZENAS

Tel: 04 67 98 13 65

NUMÉROS UTILES

EDF – GDF (standard) : 0 810 00 34 34
 EDF (Sécurité dépannage) : 0 810 333 334
 GDF (Sécurité dépannage) : 0 810 433 134
 GrDF (urgence) : 0 800 47 33 33
 GrDF (projet) : 09 69 36 35 34

RECENSEMENT MILITAIRE



Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre **16^e anniversaire**.

EFFECTUER SON RECENSEMENT SUR INTERNET

La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne « **Recensement citoyen obligatoire** » puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé.

Les pièces justificatives doivent être numérisées (scannées) :

⇒ copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)

⇒ copie du livret de famille.

L'attestation de recensement sera ensuite déposée dans l'espace confidentiel de son compte mon.servicepublic.fr

LES ANCIENNES MODALITES RESTENT EN VIGUEUR

S'adresser à la Mairie du domicile.

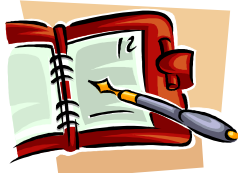
Modalités et pièces à fournir :

> Livret de famille des parents ou acte de naissance de l'intéressé

> Carte nationale d'identité française ou Passeport français en cours de validité

PERMANENCE DES ELUS

Le samedi matin de 9h à 12h en mairie, vos élus sont à votre écoute. Vous pouvez venir les rencontrer sans rendez-vous et leur faire part de vos remarques, doléances ou suggestions.



→ AGENDA

JUILLET 2014

JUILLET

- 📖 **Dimanche 06 : VIDE GRENIER** (Comité des Fêtes) / **VISITE THÉÂTRALISÉE** (Rosses Moustiques - départ 21h)
- 📖 **Dimanche 13 : FÊTE NATIONALE** (Comité des Fêtes / Municipalité / COC - Brasucade, feu d'artifice, spectacle - à partir de 18h - parking salle polyvalente)
- 📖 **Lundi 14 : CONCOURS DE PÉTANQUE** (COC)
- 📖 **Samedi 26 : SOIRÉE MOUSSE** (Comité des Fêtes)
- 📖 **Dimanche 27 : RENCONTRE DES CASTELNAU** (sortie à Castelnau Picampeau)

AOUT 2014

AOUT

- 📖 **Samedi 02 : CULTURE, TERROIR ET VIN - CONCERT DE GOSPEL + DEGUSTATION DE PRODUITS DU TERROIR**
- 📖 **Dimanche 03 : CULTURE, TERROIR ET VIN - VISITE THEATRALISEE, REPAS, BAL**
- 📖 **Dimanche 24 : VISITE THÉÂTRALISÉE** (Rosses Moustiques - départ 21h)
- 📖 **Vendredi 29 : VISITE GUIDÉE** (OT Val d'Hérault - départ 10h Mairie)
- 📖 **Dimanche 31 : JOURNÉE DES ASSOCIATIONS**

SEPTEMBRE 2014

SEPTEMBRE

- 📖 **Mardi 02 : RENTRÉE SCOLAIRE**
- 📖 **Samedi 20 & dimanche 21 : JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE** (ASPAHC - Itinér'art - Municipalité)
- 📖 **Dimanche 21 : VISITE THÉÂTRALISÉE** (Rosses Moustiques - départ 17h)

Retrouvez le détail des actualités sur www.castelnau-de-guers.com